



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS
Tél. : 01 46 34 21 50 libre.pensee@fnlp.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Un Pape défenseur des Victimes sexuelles du Clergé catholique ?

Il devient évident que le Pape **Léon XIV** attend beaucoup de dividendes de sa Visite en France du 26 au 28 septembre 2026. La **Conférence des Evêques de France** a mis le paquet : **20 millions d'euros** pour la visite du Pape. **Combien cela coutera-t-il réellement aux Deniers publics** en moyens, Personnels militaires et civils mis à la disposition, Sécurité, subventions diverses, aides matérielles et financières ? **Nul ne le sait, cela relève quasiment du Secret/Défense.**

Il est clair aussi que Le Président de la République **Emmanuel Macron** en attend aussi beaucoup pour redorer le Blason si terne et souillé de ses 2 mandats présidentiels. Le Régime est en crise, le pays est en feu, l'Économie en ruine, des millions de chômeurs, et selon l'**INSEE**, 15,4 % de la population, soit près de **10 millions de personnes**, vivent en dessous du seuil de la Pauvreté en France. Le Bilan est là, incontournable, c'est la faillite économique, politique et surtout morale.



L'Église de France va donc déboursier **20 millions d'euros** pour recevoir **Léon XIV**. C'est exactement la même somme qu'elle a budgétée pour « indemniser » les **300 000 Victimes** des Crimes sexuels du Clergé catholique et des « laïcs » religieux ».

En janvier 2022, la **CEF** a annoncé que le **SELAM** (Fonds de solidarité et de lutte contre les agressions sexuelles) serait doté d'une somme de vingt millions d'euros. Elle a présenté cela comme une première avancée significative dans le processus d'indemnisation des victimes d'abus sexuels sur mineurs. Elle a, par exemple, souligné que **l'archidiocèse de Paris** a contribué à hauteur de deux millions d'euros, soit moins de 1,5 % du montant de sa trésorerie au 31 décembre 2019.

Dans les **Inventaires Laïques**, auxquels la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** a procédé, en étudiant les Finances de la quasi-totalité des Diocèses de France, la somme des richesses disponibles par l'Église se montent à **8 milliards d'euros** (chiffres confirmés par des sources médiatiques quasi-officielles et admis explicitement publiquement par l'Église dans un documentaire télévisuel sur A2 dans lequel la **Libre Pensée** a présenté le résultat de ses recherches).

Sur la base des indicateurs officiels des **Tribunaux de la République** traitant des Indemnisations pour des cas analogues, la **Libre Pensée** estime qu'une réelle Indemnisation des **330 000 Victimes** se monterait entre **un et deux milliards** pour que **Justice soit rendue aux Victimes**.

À côté de cela, l'Église prévoit **20 millions d'euros** pour cette « **Réparation** » et autant pour la visite touristique, pastorale et religieuse du « *Saint-Père* » ! La comparaison des chiffres ne peut que faire vomir d'indignation toute personne ayant un minimum de sentiment de Dignité et de Justice.



Le **Vatican** ne se contentera pas du soutien macroniste dans cette crise, il entend en réclamer toujours plus à des gouvernements qui plient le genou devant lui depuis 1958. **Emmanuel Macron** et ses séides n'ont pas ménagé leur peine pour faire échapper le **Clergé catholique** au Châtiment de ses crimes sexuels.

C'est l'Église catholique, Juge et Partie, Juge et Coupable, qui décide s'il faut donner **Justice et Réparations aux Victimes**, combien et comment. L'État macroniste, au nom du **Principe de Subsidiarité** promue par l'Union européenne et le *Droit Canon*, confie les responsabilités de protection de ses Concitoyens, qui lui incombent, à l'Église qui est coupable et responsable des Crimes et de leur impunité. **C'est le Bourreau qui juge la Victime.**

Devant ce scandale inadmissible du viol de la **Justice**, de la **Démocratie** et de l'**Égalité en Droits**, la **Libre Pensée** mène un combat de Justice avec les **Associations de Victimes** pour que les États poursuivent les criminels et obligent le **Vatican** à faire les Réparations nécessaires. Elle a fait, en commun avec des **Associations de Victimes**, une conférence publique à Lyon (**voir : [Conférence De Lyon](#)**).

Une **Conférence internationale** sera organisée le 17 février 2028, à Rome, au moment du Rassemblement traditionnel et historique pour célébrer **Giordano Bruno** – autre Victime du Clergé. Ensemble, venues de plusieurs pays, les **Associations de Victimes** et la **Libre Pensée Internationale** demanderont à être reçues au **Vatican** par le **Pape** ou un de ses Représentants dûment mandatés pour aborder toutes ces questions de **Justice et de Réparation**. (Voir **Appel pour la Conférence internationale** – la mettre sur le site et le lien ici quand elle sera finalisée).

La **Dixième Question** que la **Libre Pensée** posera aux Candidats aux Élections présidentielles en 2027 est :

« • Êtes-vous favorable à faire en sorte que le **délai de Prescription** pour les **Crimes sexuels sur les Mineurs** soit porté à 30 ans à partir de la **Connaissance des faits** et la **Reconnaissance des faits** par les **Victimes** ?

• Ferez-vous abroger les **Protocoles** entre les **Diocèse** et les **Procureurs** qui favorisent de fait une **Justice ecclésiastique** en lieu et place de la **Justice des Hommes** ?

• Ferez-vous en sorte que le **Gouvernement français** réponde enfin aux **Questions de la Commission des Droits de l'Enfant de l'ONU** sur la **Politique gouvernementale** contre les **Crimes sexuels du Clergé** ?

• Vous engagez-vous à tout mettre en œuvre pour que des **Poursuites judiciaires** soient engagées contre toute personne soupçonnée de **Crime sexuels sur Mineur** ? »

Il est annoncé que le **Pape** recevra peut-être des **Associations de Victimes du Clergé** en refusant obstinément de dire lesquelles, car le **Vatican** entend, là aussi, être seul à décider sans rendre de comptes à la **Société** et à la **Justice des Hommes**. C'est l'Église qui choisit quelles sont **SES** **Victimes** et à quoi elles ont droit pour se reconstruire. **Elle est Juge et Partie**.

Emmanuel Macron reçoit chaleureusement Léon XIV et déclare :

« Nous nous réjouissons que **Sa Sainteté le Pape Léon XIV** ait confirmé son voyage en France. Cette visite en septembre prochain sera un honneur pour notre pays, une joie pour les **Catholiques** et un grand moment d'Espérance pour tous ».

Le Vice au bras du Crime avait déjà dit Chateaubriand



Le Samedi 26 septembre 2026 à 14h30

Dans une Conférence de presse retransmise en visio

« À l'occasion de sa présence en France, nous interpellons le Pape sur deux problèmes et nous lui demandons de répondre :

► **Crimes de l'Église** alors que les Victimes de Crimes sexuels se comptent par millions dans le monde (330 000 rien qu'en France). Va t'il ouvrir toutes les archives ecclésiastiques pour que la Vérité soit faite ? Et pour que les coupables soient livrés à la **Justice des Hommes** ? Nous organisons **une Conférence internationale** à Rome le 17 février 2028 (pour enjamber les élections nationales en France et en Italie) en commun avec **l'Association Internationale de la Libre Pensée** et de nombreuses **Associations de Victimes** à travers le monde. Nous y demanderons à être reçus par **le Vatican** pour que la Justice et la Réparation soient faites. **Le Pape nous recevra-t-il et agira-t-il en conséquence ?**

Nous ferons cette **Conférence de presse** avec des **Association de Victimes** et notre Camarade **Libre Penseur** Anglais **Keith Porteous Wood**, Expert auprès de la **Commission des Droits de l'Homme de l'ONU** et ayant présenté plusieurs rapports sur cette question à l'ONU. Ils interviendront dans la **Conférence de presse** pour expliquer leurs actions.

► **Droit de Mourir dans la Dignité**. L'Église est arqueboutée contre l'**Aide au Suicide assisté** et à l'**Euthanasie**. Il est dit dans la presse que le **Pape** interviendra contre la loi nouvellement adoptée du 15 juillet 2026. Nous dirons : le **Droit de choisir sa fin de vie** est un nouveau **Droit de l'Homme** : *Bas les pattes du Vatican devant la Liberté de conscience*, liberté de chacun de choisir sa vie et sa fin. **Il n'existe aucune autorité supérieure à l'Homme qui peut lui imposer de forcer sa volonté et sa conscience.**

Nous avons demandé à nos **Amis de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)** d'être avec nous à cette **Conférence de presse** et d'y intervenir.

Bétharram, le 1^{er} Septembre 2026

